



POLE VIE ASSOCIATIVE & INSTITUTIONNELLE  
**Dossier:** Assemblée Générale 2018  
**Dossier suivi par:** Didier Bisson, Délégué National  
**Date :** 16 et 17 juin 2018



DEVENIR CITOYEN AUTREMENT

Fiche A3

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Cette année, l'AG aura lieu à Paris, au CISP MAURICE RAVEL, dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement

### 1. INSCRIPTION

Via le formulaire en ligne: [CLIQUEZ ICI](#)

Echéance : 30 avril 2018

Si, bien qu'étant inscrit, vous ne pouvez pas participer à l'AG, reportez-vous au point 9 ci-après.

### 2. LIEU DE L'AG

CISP Maurice Ravel  
6 avenue Maurice Ravel  
75012 Paris

Pour joindre l'organisation de l'AG en cas d'urgence : Didier Bisson 01.48.15.17.73

### 3. HORAIRES DE L'AG

L'AG commence samedi à 14h00.

L'accueil ainsi que l'émargement se fera au CISP à partir de 12h30.



L'AG se termine le dimanche à 13h15. Il est nécessaire de se rendre disponible jusqu'à cet horaire.

### 4. FRAIS DE PARTICIPATION

Une participation de 100 € par AG'iste sera facturée à chaque région.

### 5. ACCES ET PARKING

Voir document annexe.

Nous vous rappelons qu'il est vraiment conseillé d'essayer venir en transport en commun car il n'y a pas de parking sur le centre. Il y a quelques places de parking payantes dans la rue.

Un parking est disponible à 12 min en voiture du centre « Route des Fortifications 75012 Paris ». Afin d'aller du parking au CISP Ravel, prenez le Tram 3A direction Porte de Vincennes et descendre à l'arrêt ALEXANDRE DAVID-NEEL.



## 6. REPAS

Sont pris en charge par l'AG : les repas du

- ❖ Samedi soir
- ❖ Dimanche matin et midi



## 7. HEBERGEMENT



L'hébergement se fera sur deux centres qui sont à 20 min d'intervalle : Maurice Ravel, qui est également l'endroit où se déroulera l'Assemblée Générale et Kellermann.

Pour une question d'organisation, à la clôture des inscriptions, nous vous communiquerons, par région, le nombre et le type de chambre mis à votre disposition ainsi que le lieu.

**Dans chaque centre, les serviettes ainsi que les draps sont mis à disposition. Prenez seulement le strict nécessaire.**

Pour ceux qui ont déjà un hébergement de prévu, merci de sélectionner « Je ne souhaite pas être hébergé(e) dans l'un des deux centres. ».

## 8. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORTS

- ❖ Soyons collectivement co-responsable : pensez au co-voiturage ou transport collectif vous permettant de rejoindre Paris.
- ❖ Les frais de transport sont remboursés à tous les participants à l'Assemblée Générale sur présentation des frais réels.
- ❖ Les remboursements sont effectués par principe directement par la région, à charge pour elle de rembourser les participants et de se faire rembourser par le Siège National.

## 9. SI VOUS NE POUVEZ PAS VENIR A L'AG

- ❖ Vous prévenez le/la Responsable Régional(e)
- ❖ Si vous avez été élu(e) en congrès → indiquez le nom de votre suppléant(e) élu(e) au Congrès sur le formulaire d'inscription, nous nous chargeons de lui communiquer le lien ainsi que le dossier.
- ❖ Si vous avez été élu(e) en APL de votre SLA → indiquez le nom de votre suppléant(e) élu(e) à l'APL sur le formulaire d'inscription, nous nous chargeons de lui communiquer le lien ainsi que le dossier.
- ❖ Rappel : les Responsables Régionaux peuvent se faire remplacer par un membre de l'équipe régionale (leur faire parvenir le chemin d'accès au dossier AG sans retard).



Pour toute personne inscrite n'ayant pas communiqué leur absence à l'AG, les frais de participations seront facturés.